



Pour ne plus subir ! Pour agir ! Je me syndique à la CGT !

## **COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ D'ENTREPRISE DU MARDI 12 NOVEMBRE 2013**

<http://cgt-ford.com> - Mardi 12 novembre 2013



### **Ordre du jour : Information-consultation des membres du CE sur le budget et les perspectives 2014**

#### **- Avis :**

Cette présentation est faite d'après un budget préliminaire. Le budget définitif sera présenté le 16 décembre en présence de l'expert du cabinet Sécafi qui souhaite également intervenir. La direction nous refait le coup de la confidentialité et refuse de voir apparaître des chiffres financiers concernant le budget 2014 sur nos comptes rendus. Nous pourrions toutefois les publier après la réunion du 16 décembre. Pour l'heure, aucun document ne nous a été fournis.

**6F35** : Production prévue : 104 340.

**DCT** : Production prévue : 17 130. **Le Job#1 est repoussé à mai 2014 !**

**Fox** : Production prévue : 95 000.

**TTH pour GFT** : Production prévue : 594 255.

**Racks** : Production prévue : 4 140.

Ces prévisions de production aboutiront à des pertes encore importantes. L'excédent brut d'exploitation est négatif pour 2013 mais limité comparé à 2012. Même si le chiffre d'affaire en 2013 est en amélioration par rapport à 2012, FAI a « touché le fond » et devrait commencer à se relever en 2014. Rien de catastrophique dans notre situation puisqu'il y a surtout eu des investissements pour peu de productions, mais si les activités peinent à démarrer et à atteindre les volumes promis par Ford, la situation pourrait le devenir.

#### **En ce qui concerne les 1 000 emplois actifs minimum pour 2014 :**

La direction envisage un sureffectif d'environ 180 postes et va demandée 250 000 heures de chômage partiel à l'administration. La direction y trouve un aspect positif puisque pour elle, c'est deux fois moins que ce que nous avons connu auparavant. La pilule est difficile à avaler car il n'était pas envisagé de chômage partiel en 2014. Il n'en était pas du tout question le 24 mai dernier lors de la signature de la convention entre Ford, l'État et les pouvoirs publics. Ford démontre qu'il ne tient pas ses engagements et veut faire payer les finances publiques à hauteur de 1,8 millions d'euros supplémentaires à ajouter aux sommes déjà versées.

Mais l'État ne sera pas le seul à payer la facture puisque la rémunération des salariés ne sera plus qu'à hauteur de 70% du salaire brut contre 75% jusqu'à maintenant. La CGT demande à Ford de poursuivre la compensation de salaire de 5% comme déjà fait de septembre à décembre 2013 : réponse : NON ! La direction estimant que la perte de salaire sera minime ! Un collègue qui subirait un mois de chômage aura une perte de salaire qui sera supérieure à 100€ et bien pire s'il a eu des arrêts maladie par exemple. Une paille pour la direction.

#### **Fermetures d'usine ?**

Il y aura aussi vraisemblablement des semaines de fermeture en 2014 mais comme la direction « navigue à vue », elle ne sait pas nous dire lesquelles. Elle ne sait d'ailleurs toujours pas si nous aurons deux semaines à Noël et s'engage à nous répondre lors de la prochaine réunion du CE à la fin du mois.

#### **Avis des membres du CE :**

L'avis des membres du CE ne concerne que la demande de chômage partiel envisagée pour l'année prochaine. Pour la CGT, c'est anormal que Ford, multinationale qui fait des milliards de profits, utilise les finances publiques comme béquille. Par ailleurs, la CGT demande à ce que le plan de formation 2014 soit plus important et en adéquation avec les nouvelles activités, ce qui n'a pas toujours été le cas. Et pour finir, quand la direction refuse le maintien de la compensation de salaire de 5% prétextant que la perte de salaire sera minime, on voit bien l'écart entre leurs salaires et les nôtres. Qu'est-ce que 100€ sur un salaire moyen d'environ 12 000€ mensuel ?

**Ford n'a toujours pas fait la démonstration qu'avec les activités actuelles il tiendra son engagement de maintenir au moins 1 000 emplois actifs à FAI, d'autant que les augmentations de volumes restent très hypothétiques. La CGT maintien qu'une ou des activités supplémentaires pérennes sont nécessaires !**